

Modalités administratives :

- ° Inscriptions ouvertes aux enfants de 3 à 12 ans (les plus petits doivent cependant être propres)
- ° **Toute absence devra être justifiée (certificat médical ou autre document justificatif...), sinon l'inscription sera facturée**
- ° L'accueil de loisirs se situe dans l'école de Loigné sur Mayenne (ouverture par le côté primaire)
- ° Le programme est susceptible d'être modifié selon les conditions météorologiques.
- ° Merci de prendre connaissance du **règlement intérieur**, qui est donné à chaque famille, chaque année.

Horaires :

- Déjeuner : 12h- 13h30
- Accueil de loisirs : 13h30 – 16h40
- Accueil périscolaire : 17h – 18h30

Vous pouvez venir chercher vos enfants à partir de 16h40, exception possible avec les sorties : les horaires vous seront alors communiqués.

Facturation :

Les factures sont envoyées par mail, la date de prélèvement sera indiquée sur la facture. **Obligation de passer au prélèvement automatique.** Tickets CAF et MSA acceptés, **directement à la mairie**. Ils sont déduits sur votre facture.

Inscriptions :

Inscription en ligne sur le **portail familles**: <https://chateaugontier.portail-familles.net>, ou envoyer un mail.

Inscription sur le portail jusqu'au mercredi précédent - minuit.

Pour les dossiers d'inscription, n'hésitez pas à nous contacter.

Pensez à nous retourner la nouvelle assurance extrascolaire pour l'année 2018-2019.

Numéro de téléphone mairie de Loigné sur Mayenne : 02-43-07-28-71

Numéro de portable ALSH (Marion ou Angélique) : 06-07-07-78-10

Adresse mail : clsh.loignesurmayenne@gmail.com



Mercredis
Du 9 janvier au 6 février 2019





Mercredi 9 janvier :
Noël
(projection et cadeaux du papa Noël)

Mercredi 16 janvier :
Vive l'épiphanie !

Mercredi 23 janvier :
Intervenante couture « Jeux Lé Fée »
Atelier sur place pour les grands
(12 enfants maximum)
13h30-16h45

Mercredi 30 janvier :
Jolie tête blanche

Mercredi 6 février :
Mon prénom bonhomme



Temps de repos tous les après-midis pour les 3-5 ans

TARIFS

	QF ≤ 900	QF > 900
Tous les mercredis après-midis	4,80 €	5 €
Déjeuner	3,80 €	
Accueil périscolaire du soir	1,94 €	2,04 €

*Les goûters sont fournis par l'accueil de loisirs,
sauf pour les enfants qui font du foot.*

*En cas d'absence non prévue
(enfant malade ou autre motif exceptionnel),
merci d'appeler l'école de Loigné avant 9h au :
02-43-70-13-37*

